



Catalogue FORMATIONS

INTER & INTRA ENTREPRISES —

Année 2025

LEXIQUE



Objectif



Public visé et pré-requis



Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre



Le contenu / durée et déroulé de la formation



Modalités d'évaluation



Tarifs



nombre de stagiaires maximum



nombre de stagiaires minimum



Référente Handicap



Référente Pédagogique

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été développée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

PRÉAMBULE

Le « Quai des Entreprises », marque territoriale fédératrice créée par le MEDEF Côte d'Opale et l'UIMM Littoral Pas-de-Calais, est une plateforme, un hub, qui oriente, accompagne, anime, informe, défend, fédère, met en réseau et en valeur des centaines d'entreprises de la Côte d'Opale.

Le Quai des Entreprises C&M propose et organise diverses formations en droit social et développement des Ressources Humaines.

Nos formateurs, se caractérisent par leur expertise métier, leur expérience professionnelle et leurs compétences pédagogiques. En qualité de Juristes, et Consultants en Ressources Humaines, ils interviennent et accompagnent quotidiennement des entreprises, tous secteurs d'activité confondus, de la Côte d'Opale.

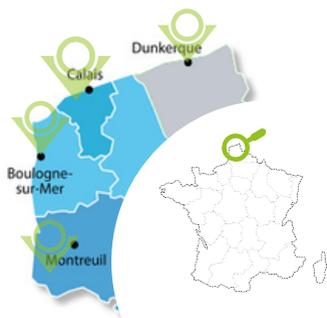
Notre offre :

Pour être compétitif, vous devez en permanence mobiliser des compétences de plus en plus pointues. Nos programmes de formation sont ajustés en temps réel pour y intégrer les dernières évolutions et nouveautés.

Vous ne trouvez pas de formations adaptées à vos besoins ? Nous construisons un programme personnalisé répondant à vos attentes.

Les formations se déroulent de manière collective (inter-entreprises) dans nos locaux. Elles peuvent également se dérouler en intra-entreprise et en distanciel (tout en conservant des méthodes et techniques participatives inhérentes à nos pratiques d'animation).

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement relatif au calendrier des formations et leurs planifications.



Les inscriptions sont prises en charge jusqu'à trois jours avant le début de la formation. La date de cette dernière est définie lors d'un sondage par les participants intéressés.

Accueil des personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite :

Une chargée de mission Handicap, pourra faciliter et optimiser l'accueil, l'intégration et les outils pédagogiques de tout stagiaire en situation de handicap (*les formations avec du public PMR sont dispensées à Coquelles uniquement*).



Des places de stationnement dédiées



Une sonnette est installée aux entrées afin d'assister les ouvertures de portes



Un accès par ascenseur dessert l'ensemble des étages du bâtiment



Des pauses régulières sont proposées



Des WC dédiés PMR (*voir plan**)



Référente Pédagogique | Vanessa FRATTINI
vanessa.frattini@quai-des-entreprises.fr



Référente Handicap | Lucie BATONNEAU
lucie.batonneau@quai-des-entreprises.fr



Nous situer à Coquelles :
430 boulevard du Parc



Je flashe !



Je clique !



Nous situer à Dunkerque :
403 avenue du Stade



Je flashe !



Je clique !

A proximité :



Centre Commercial
Cité Europe



Gare Calais
Fréthun / Centre



Privatif



A16
Sortie 41



13 1

A proximité :



Centre Marine
Dunkerque Centre



Gare de
Dunkerque



Dunkerque
Tribut



A16
Sortie 62



18 C6 C1 C3



FORMATION

RISQUE PÉNAL DE
L'ENTREPRISE, DE SES
DIRIGEANTS ET MANAGERS

01.03.2025 v5

Risque Pénal de l'entreprise, de ses dirigeants et managers.

Le prévenir et agir en défense. - 1/2



Cette formation vise à :

- Prendre conscience des enjeux du risque pénal pour les acteurs exposés
- Identifier et prévenir le risque pénal dans son domaine d'activité
- Expliquer le déroulement d'une enquête judiciaire, des perquisitions et d'une mesure de garde à vue
- Limiter l'impact négatif du risque : agir en défense



- Dirigeants d'entreprise ou d'association, Directeurs administratif et financier, Directeurs des Ressources Humaines, Cadres, Managers...
- Avoir un poste d'encadrant susceptible d'être confronté au risque pénal.



Équipe pédagogique : formateur spécialisé en risque pénal et police judiciaire, ancien officier de gendarmerie et directeur d'enquête.

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, cas pratiques, film.

Les moyens pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques sur la base des contextes professionnels de chacun. Pédagogie participative basée sur des cas pratiques. Analyse vidéos et mises en situations pratiques.



Programme :

Identifier les risques pénaux des dirigeants, cadres, managers, exécutants

- Définir le risque pénal (cartographie du risque pénal)
- Expliquer la différence entre responsabilité pénale et civile

Identifier les différents risques

- Infractions liées au travail, accident du travail, sécurité, harcèlement moral et sexuel, discrimination, pollution, l'alcool et la drogue, infractions financières, abus de biens sociaux, délégation de pouvoir, délégation de signature, délits informatiques, assurances et couverture des risques...

Prendre des mesures pour identifier le risque en amont

Prendre des mesures pour diminuer son impact en aval

Identifier l'environnement judiciaire du risque pénal

- Décrire la classification juridique des infractions
- Expliquer les cadres juridiques : l'enquête préliminaire, le flagrant délit, la commission rogatoire
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles
- Magistrats : Le Procureur de la République, le juge d'instruction, le juge des libertés et de la détention
- Officiers et agents de police judiciaires

Agir en défense : Enquête judiciaire, perquisition et garde à vue

- Dans la tête d'un directeur d'enquête
- Expliquer le déroulement d'une enquête judiciaire
- Expliquer les réquisitions
- Décrire les perquisitions (notion de domicile privé et de l'entreprise, cadres juridiques, les saisies et scellés, les fouilles de personnes, de véhicules)

Identifier le fonctionnement de la garde à vue et de ses droits

- Définition, contrôle et durée
- Immunités des personnes protégées
- Droits, assistance de l'avocat, assistance du médecin

Risque Pénal de l'entreprise, de ses dirigeants et managers.

Le prévenir et agir en défense. - 2/2



Expérimenter une situation de garde à vue et d'un interrogatoire

- Mise en situation de garde à vue

Conclusion

- Synthèse de la formation



Durée de la formation : 1 journée soit 7 heures - Date à définir sur sondage



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.
- Une attestation finale sera fournie ainsi qu'un memento récapitulatif de la formation.



520 € HT/stagiaire/session - Adhérent
620 € HT/stagiaire/session - Non Adhérent



Lucie BATONNEAU
lucie.batonneau@quai-des-entreprises.fr

Vanessa FRATTINI
vanessa.frattini@quai-des-entreprises.fr